

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Du 29 octobre 2022**

Le 29 octobre 2022 à 18 heures, les membres de l'association « A Punta Bunifazinca » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio dans la Salle du Conseil de la mairie.

L'Assemblée Générale est dirigée par *Jean-José CORONA*, président de l'association, en qualité de président de séance, *Régine GARRIC*, secrétaire de l'association, *Philippe EVRARD*, trésorier de l'association (secrétaire de séance), assistés par *Nathalie GERONIMI* (Secrétaire-adjoint) et *Eliane BERNARD*. *Lisa BARTOLI* (vice-présidente de l'association), *Patrice RUCHON* (Trésorier-adjoint) et *Philippe FOUCRET* (Secrétaire-adjoint) sont absents.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître 31 participants présents, avec 24 (vingt-quatre) adhérents présents et à jour de cotisation et 25 (vingt-cinq) représentés, soit 49 (quarante-neuf) membres présents ou représentés sur 120 (cent vingt) à jour de cotisation. Les statuts de l'association n'imposant aucun quorum, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Antérieurement à la séance, il a été transmis aux présents, par messagerie électronique ou courrier postal, la convocation donnant l'ordre du jour et indiquant les différents points abordés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de l'exercice passé, les principaux projets, le budget de l'exercice futur et les cotisations 2022 - 2023).

Le Président rappelle aux participants que l'Assemblée Générale est appelée à statuer selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation rapports 2021-2022 et budget 2022-2023
- Cotisations 2022-2023
- Points divers

Il expose ensuite les principaux points de son rapport moral avec un rappel de l'objet de l'association et des valeurs auxquelles elle souscrit, une synthèse des actions de l'association au cours de l'exercice 2022, le point sur les adhérents et les bénévoles et les perspectives envisagées pour l'avenir.

Il remercie en particulier les adhérents et bénévoles qui ont permis la réalisation des nombreuses actions de l'association durant l'exercice 2021-2022 : 37 opérati officielles découpées en 44 actions différentes sur le terrain, l'opération environnement du nettoyage du Cavu, le support d'événements variés (Trail du Cavu 2022 Virades 2022), etc...

Il évoque en particulier l'insertion (presque validée) de certains des sentiers APB au PTIPR (Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et la collaboration sur des projets patrimoniaux ou environnementaux intéressant la vallée avec la mairie, l'ONF et d'autres collectivités.

Il fait le point sur les adhérents de l'association indiquant 289 membres en cours au 30/09/2022 dont 158 actifs (cotisation sur une des deux dernières années) et 116 cotisations 2022. La moyenne d'âge des actifs est de 59 ans avec 45% d'adhérentes.

Il adresse aussi ses remerciements aux donateurs qui ont soutenu l'association durant cette année par leur

## Associu « A Punta Bunifazinca »

### 20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

participation financière et/ou matérielle (Lion's Club, Domaine de Granajolo, ...).

Enfin, il initialise une première discussion sur les perspectives de l'exercice 2023 et les suivants en interrogeant *Vincent LUCCHINACCI*, adhérent et adjoint élu de la commune, sur quelques sujets en cours (PTIPR, passerelle, mimosas de Lora, San Martinu, ...).

Il est ensuite procédé à l'exposé du rapport d'activités de l'exercice 2021 – 2022 et des projets envisagés pour le prochain exercice :

- Activités administratives : partagées entre la Secrétaire et le Trésorier (réunions et AG, convocations, [site Internet](#), [page Facebook](#), [page Instagram APB](#) (nouveau !), gestion des événements, adhésions et cotisations, collectivités et partenaires, ...)
- Sentiers de basse vallée :
  - Création des sentiers *Crêtes de Luviu (PR7+)* et *Lora – San Martinu (PR8 ?)* en deux tronçons : sentiers non officiels, signalés (panneaux), balisés ultérieurement
  - Situés en moyenne vallée mais assimilés *PRx*
- Chemins de haute et moyenne vallée :
  - Début restauration sentier *Peralzone – Cervi* en 09/2022
  - Entretiens : *Finicione RD (HR12)* et *Finicione RG (HR11)* depuis la Sainte-Lucie jusqu'à leur embranchement (*Giru di Altu Cavu – HR13* emprunté par le Trail du Cavu 2022)
- Actions Environnement :
  - Nettoyage du *Cavu et de ses accès* le 03/10/2021 avec 33 participants
- Actions Evénements :
  - Assistance et support organisation *Trail du Cavu du 03/07/2022* avec 32 concurrents
  - Collaboration aux *Virades de l'Espoir 2022* avec randonnées accompagnées pour 60 marcheurs en vallée du Cavu le 25/09/2022
- Projets envisagés 2022 – 2023 :
  - *Operations basse/moyenne vallée* :
    - Entretiens *PR2, PR7* et *PR5*
    - Réparations pistes *Sainte-Lucie* et *Mela/Lora* : pas d'actualité pour le moment
    - Révision tracé *I Scarpi (PR1)* : en discussion commune + propriétaires privés
    - Actions patrimoniales : entretien *bergerie de Mela, hameau de Lora, chapelle de San Martinu, bergerie de Mela*, démaquisage *moulin de Funtanedda* – restauration *fontaine* abandonnée pour le moment
    - Divers : *mimosas de Lora* (en attente reboisement EDF + action ciblée ONF), *sentiers PTIPR* en attente balisage/panneaux, rien de changé pour les *autres sentiers APB*
  - *Operations haute vallée* :
    - Entretiens : sécurisation traversée sur arbre *Carciara amont (HR22)* => envisager scellements de montée à la vasque,
    - Restorations : achèvement *Carciara sup. (HR23)*, suite *sentier Peralzone – Cervi*, fin tracé historique *Finicione RD (HR12)* jusqu'à la piste RD de la Sainte-Lucie (moins de 300m)
    - Création *sentier de Valdu Grande* (Luviu – Livisani) pour boucle avec le *PR7 (?)*
    - Patrimoine : suite recherches arrivée du téléphérique en RG du Carciara (operata spécifique) et exploration autour de la *bergerie de Strascinedda (?)*

Se référer au [document de la présentation AGO](#) joint à ce PV lors de l'envoi aux adhérents.

## Associu « A Punta Bunifazinca »

### 20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

C'est ensuite au tour du rapport financier d'être exposé :

- **Gestion 2021 – 2022 :**
  - Recettes : **4.675 €** dont 2.900 € de cotisations, 210 € de dons et 1.177 € de ventes de dépliant et divers
  - Dépenses : **4.074 €** dont 2.178 € d'achats/entretien d'équipements de démaquisage (1 tronçonneuse + outils) et de balisage, 554 € d'alimentation événements, 700 € de dons (Virades + langue corse) et aucun frais de publications 2022
  - Résultat : **+ 601 €**
  - *A noter* : l'opération d'achat de tee-shirts marqués au logo APB non encore soldée en 2021 et achevée en 2022 avec les derniers paiements adhérents.
- **Compte courant bancaire au 30/09/2022 :**
  - **+ 9.311 €**
- **Budget 2022 – 2023 (hors éventuelles subventions) :**
  - Recettes : **5.000 €** dont 3.000 € de cotisations et 2.000 € de dons et recettes diverses
  - Dépenses : **5.000 €** dont 3.000 € d'achats d'outils et 500 € de frais d'impression et publications
  - Résultat : **0 €**

Il est alors mis successivement aux voix de l'Assemblée Générale les délibérations suivantes :

**1ère délibération** : L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés pour l'exercice 2021 – 2022 (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et approuve ceux-ci.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

**2ème délibération** : L'Assemblée Générale prend acte du projet de budget présenté pour l'exercice 2022 – 2023 et approuve celui-ci.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Examen est ensuite fait du niveau de cotisations pour l'exercice 2021-2022 :

- Proposition du Conseil d'Administration de conserver le montant en cours des cotisations de l'association

Cette proposition est mise aux voix par la délibération suivante:

**3ème délibération** : L'Assemblée Générale décide que le montant des cotisations pour 2022 - 2023 est conservé à **20 €** pour les membres actifs et d'honneur et à **30 € minimum** pour les membres bienfaiteurs.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## Associu « A Punta Bunifazinca »

### 20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des points divers ne donnant pas lieu à vote.

Quelques points divers complémentaires sont aussi abordés pendant la séance et à la fin :

- Vincent Lucchinacci (élu commune de Zonza et adhérent APB) prend la parole pour répondre à diverses préoccupations exprimées durant les exposés précédents concernant la commune et ses relations avec APB : mise au PTIPR de trois sentiers de basse vallée (*Carbunari, PR3 et PR6*), commissions extra-municipales de la vallée du Cavu et du Patrimoine avec participation APB, passerelle du Cavu, mimosas de Lora, San Martinu, etc...
- En particulier, il précise les points suivants :
  - Remerciements aux membres de l'association pour le travail effectué : chemins, patrimoine, force de propositions et d'actions, implication
  - Mimosas de Lora :
    - Décision de destruction avec l'ONF sur 1,5ha
    - Complément par reboisement EDF (compensation ligne Corso-Sarde) sur 20ha en chênes-lièges
  - Passerelle du Cavu : abandon du projet côté *A Tyroliana* et rien de nouveau côté ONF, commune et CDC
  - Chapelle de San Martinu : décision d'une étude archéologique INRA/DRAC (APB en soutien) et constat ONF aux abonnés absents
  - I Scarpi : les plaintes des habitants de Taddu Russu concernant le stationnement de nombreux véhicules au départ du sentier obligent à modifier le tracé => faire une réunion commune/APB pour décider d'un tracé puis discuter avec les propriétaires concernés
  - Sentiers PTIPR :
    - APB conserve son balisage et sa signalisation en attendant les décisions PTIPR sur ce sujet
    - Pas décision encore prise sur l'entretien (=> à la charge d'APB ?)
    - Le chemin de Luviu sera rajouté comme 4ème sentier PTIPR en vallée du Cavu
  - Evocation d'autres projets de la mairie :
    - Création d'une réserve de sécurité civile
    - Nettoyage Pinareddu
    - Aménagement descente Ranuchjaghja : projet jugé inefficace et compliqué par APB avec proposition d'un tracé plus à droite
    - Création d'un sentier de raccordement avec Conca

Plus personne ne demandant la parole, le Président met fin à la séance vers 20h30 en remerciant les participants de leur présence et de leur aide et en les invitant à participer à un apéritif sponsorisé par l'association.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal de cette Assemblée Générale, tenue ce jour Samedi 22 octobre 2022, signé par le Président et la Secrétaire.

**Jean-José CORONA**  
*Président*



**Régine GARRIC**  
*Secrétaire*

